

le Fall wird verstärkt geprüft.

In der Schweizer Diskussion kristallisiert sich heraus, dass es bei uns zu keinen festen Schwellenwerten kommen dürfte. Dafür allerdings zu Kosten-Nutzen-Analysen. «Es ist viel besser, zu rationalisieren als zu rationieren», sagt Sandra Schneider vom Bundesamt für Gesundheit. Leistungen sollen also für Einzelne nicht beschnitten, sondern auf ihren Sinn geprüft werden.

Mindestens 30 Prozent der in den USA vom Gesundheitsbudget bezahlten Leistungen ist einer in diesem Jahr veröffentlichten Studie zufolge «medizinischer Müll». Man könne die Studie zwar nicht eins zu eins auf die Schweiz adaptieren, aber es gebe keinen Grund, warum nicht auch hier ein nicht unbedeutender Teil sinnloser Kosten anfalle, sagt Peter Suter vom Swiss Medical Board. Das heisst: Bis zu 20 Milliarden Franken dürften in der Schweiz jährlich für unnötige Medizin ausgegeben werden.

Das Swiss Medical Board prüft die Effizienz medizinischer Eingriffe. In einer Studie nahm sich das Institut etwa Operationen bei einem Kreuzbandriss vor und kam zum Schluss, dass abwarten lohne, statt sofort zu operieren. Spezialärzte protestierten daraufhin. Aber nach einigen Monaten kam es laut Suter zu einer deutlichen

Abnahme der Operationen.

«Nicht die Kosten stehen bei unserer Prüfung im Vordergrund, sondern die Qualität», sagt Suter. Health Technology Assessment (HTA) heisst der Ansatz, der mit dem Swiss Medical Board nun auch in die Schweiz gekommen ist. Laut FDP-Nationalrat Ignazio Cassis soll in drei Jahren eine unabhängige, nationale Agentur startbereit sein, um systematisch solche Kosten-Nutzen-Analysen für neue Behandlungen durchzuführen.

Es kommt also ein neuer Ansatz im Gesundheitssystem auf uns zu. Schon seit 2010 arbeiten Santé-suisse und Interpharma ein HTA-System für die Schweiz aus. Der Haken daran ist, dass es dafür präzise Daten über die Wirksamkeit einer Behandlung braucht. Die Datenlage erscheint jedoch schwierig.

Das Recht als Ethik
Eindeutig ist die rechtliche Grundlage. Die Zürcher Professorin für Medizinrecht, Brigitte Tag, führt das Recht als ethisches Minimum an. Die Kosten-Nutzen-Analyse muss sich an das Krankenversicherungsgesetz halten. Und dieses schreibt einerseits die Teilhabe aller Versicherten an der besten medizinischen Leistung vor. Andererseits die Wirksamkeit, Zweckmässigkeit und Wirtschaftlich-

keit der Mittel.

Die Diskussionen

«Wir sollten uns nicht fragen, was gut ist, sondern was schlecht ist»

Samia Hurst, Medizinethikerin

drehen sich dabei nicht nur ums Überleben, sondern auch um die Art und Weise des Lebens. Ein Lebensjahr wird mit sogenannten Qaly-Indices «qualitätsbemessen». Mit diesem Hilfsmittel soll bei der Kosten-Nutzen-Analyse auch der Grad der Gesundheit berücksichtigt werden, der durch eine Therapie erreicht werden kann. Ebenso wird das Risiko einer Behandlung bemessen. Die Knie-Operation eines 72-jährigen, der sich beklagt, dass er nur noch sechs Stunden auf den Ski stehen kann, könnte so wegen ihres hohen Risikos im Vergleich zum «Mehrwert» nicht mehr von der Grundversicherung bezahlt werden.

Aus ethischer Sicht gibt es einen anderen Ausgangspunkt: «Wir sollten nicht die Frage stellen, was gut ist – denn darüber findet man selten Einigkeit. Wir müssen uns vielmehr fragen, was schlecht ist – da finden wir einfacher Übereinstimmung.» Dies sagt Samia Hurst, Professorin für Ethik in der Biomedizin an der Universität Genf. Ziel sei herauszufinden, welche Schmerzen wir vermeiden wollen. Oder eben welche «medizinischen Übertreibungen» wir ablehnen.

[ausserdem zum Thema](#)

Lesen Sie online «Bekanntnisse eines Chefarztes» und nehmen Sie an der Umfrage teil.

STATISTIK: DER WERT EINES LEBENSJAHR

Die Methoden zur Bestimmung des Wertes menschlichen Lebens

sind brisant. Deswegen betont der **Humankapital-Ansatz**, dass es bei

den Berechnungen **nicht um ein individuelles Leben**, sondern um ein

«statistisches Leben» geht. Diese Methode bemisst den Wert einer Per-

son anhand ihres Beitrages zum volkswirtschaftlichen Einkommen. Grundlage ist ihre **Arbeitsfähigkeit** in der gesamten restlichen Lebenszeit. Jüngere und erwerbstätige

Menschen schneiden damit deutlich besser ab als Ältere. Dagegen legt der **Schmerzensgeldansatz** Gerichtsurteile zugrunde, bei denen Klägern **für einzelne Körperteile**

Entschädigung zugesprochen wurde. Die Summe der Gelder für sämtliche Körperteile ergibt den Wert eines Lebens. Diese Methode wird noch erarbeitet, heisst es in einem Papier

der Akademien der Wissenschaften Schweiz. (ISA)

Mindestens 30 Prozent der Gesundheitskosten in den USA sind «medizinischer Müll».

Dieser Artikel erschien in folgenden Regionalausgaben:

| <i>Titel</i> | <i>Auflage</i> |
|----------------------------|----------------|
| az Aargauer Zeitung | 90'716 |
| az Aarau/Lenzburg/Wynental | 31'743 |
| az Baden/Brugg/Zurzach | 33'685 |
| az Fricktal | 5'848 |
| az Freiamt | 10'681 |
| az Limmattaler Zeitung | 8'759 |
| Zofinger Tagblatt | 12'649 |
| Luzerner Nachrichten | 1'415 |

Le négociant de matières premières se lance dans l'alchimie financière

> Genève BNP Paribas va «titriser» les prêts finançant l'échange de cargaisons de grains, pétrole ou minerais

> Prévus cette année, cette solution rappelle de sinistres souvenirs

Pierre-Alexandre Sallier

Tout semblait pourtant aller pour le mieux pour les négociants approvisionnant le monde en matières premières. A un détail près. Crucial. Les antennes des grandes banques – souvent installées à Genève – qui avancent les dollars nécessaires pour chaque cargo de blé, chaque supertanker de pétrole, accordent de moins en moins de

prêts. L'ordre vient de leur maison mère. C'est-à-dire de Londres, Paris, Zurich ou Francfort, les trois quarts du financement du négoce étant assurés par le Vieux Continent. Raison du tour de vis? «Les contraintes liées aux règles [dites de] Bâle III» et un «accès plus difficile aux financements en dollars pour les banques européennes», énumère Jacques-Olivier Thomann, responsable de ces activités chez BNP Paribas.

«Les banques vont devoir trouver les financements [pour accorder ces prêts] auprès de nouveaux investisseurs», prévient celui qui préside l'association des négociants genevois – la GISA. La solution présentée à l'occasion d'un forum organisé mardi par l'Université de Genève? «La titrisation des prêts [destinés au négoce de matières premières] via des produits de type CLO», esquisse le banquier genevois. Ce mécanisme, qui désigne l'emballage de centaines de

prêts dans des fonds de placement proposés aux investisseurs, rappelle de sombres souvenirs. Ceux de la «titrisation» des prêts immobiliers américains ayant conduit à la crise des «subprime». Le milieu est prompt à indiquer que la comparaison s'arrête là. Que chacun de ces prêts ne dépasse pas trois mois. Qu'ils sont gagés sur une cargaison de produits bien réels.

Faute de financements en dollars, les banques recourent à de délicats montages «CLO» pour prêter aux négociants

«Il n'y a pas d'autre solution: les matières premières s'apprécient mais les bilans [des divisions bancaires spécialisées] ne peuvent pas suivre», invoque le responsable de BNP Paribas. Selon lui, d'autres banques sont parties prenantes au pro-

jet: une «vingtaine de groupes de travail» planchent sur la façon d'emballer ces prêts dans des produits certifiés par les agences de notation. Ce qui résonne également avec la crise de 2007. «Je ne suis pas sûr qu'il faille impliquer les agences de notation là-dedans», tempère, en marge de la conférence, Pierre Lorinet, directeur financier de Trafigura, maison de négoce qui a déjà tenté une expérience similaire.

Le total du commerce de produits de base financé par les banques est estimé autour de 1500 milliards de dollars. Jacques-Olivier Thomann se refuse à préciser la proportion qui pourrait être financée via ces montages complexes – dont les premiers seront en place cette année. «Cela pourrait démarquer par quelques centaines de millions de dollars», le potentiel se chiffrent en «centaines de milliards». Cette activité dépassera la finance genevoise: l'ingénierie requise est à Londres. Les agences de notation aussi.

Glencore s'empare du géant du blé Viterra

> La transaction atteint 5,6 milliards de francs. Les activités canadiennes seront revendues

Basé dans le havre fiscal de Zoug, le géant des matières premières Glencore a fait mardi une offre pour s'emparer du géant canadien de la manutention de grain atteignant l'équivalent de

5,6 milliards de francs. Glencore rachètera l'ensemble des titres de Viterra, moyennant une prime de 48% par rapport à leur cours du 8 mars, date à laquelle le groupe canadien avait indiqué avoir reçu une offre de rachat.

Ancienne coopérative céréalière de la province du Saskatchewan et premier éleveur de blé du pays, Viterra propose en outre des semences, des engrais et des équipements aux exploitants.

Actif dans la transformation, le groupe est le troisième producteur de pâtes sèches en Amérique du Nord. Le rachat de Viterra s'apparente à un démembrement: le producteur d'engrais Agrium et la maison de courtage Richardson vont acquérir la majorité des actifs de Viterra au Canada.

«Les contraintes liées à l'accès aux liquidités et aux prêts bancaires vont accroître le coût du négoce et conduire à la constitution

de groupe d'une taille plus importante, via des rapprochements», évoquait hier Pierre Lorinet, directeur financier du groupe de négoce Trafigura, à l'occasion du Trading Forum, conférence organisée par l'Université de Genève. «Ne pouvant plus seulement se battre sur les prix, de plus en plus de négociants investissent dans les infrastructures ou la logistique, pour accroître leurs marges», a poursuivi ce dernier. **P.-A. S.**

Les négociants nient l'impact de la spéculation aux Nations unies

Matières premières Devant les délégués de la Cnuced, les représentants des milieux financiers ont combattu mardi tout tour de vis réglementaire sur les marchés où s'échangent ces produits

Pierre-Alexandre Sallier

Interpellés, les délégués gouvernementaux réunis dans la grande salle circulaire de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) n'ont pas cillé. «En Inde, 60% de la production des petites exploitations agricoles finit avariée par manque d'investissement dans des silos, des chambres froides; alors occupez-vous de cela et vous commencerez à régler le problème... et ceci n'a rien à voir avec les agissements de fonds d'investissement indiciels», leur lance pourtant Bob Ray, directeur général du Chicago Mercantile Exchange, le plus important marché à terme de produits de base.

Cette injonction résume l'attitude des représentants des milieux financiers lors du Global Commodities Forum qui se tient depuis lundi à Genève. Mardi, les

débats portaient sur les causes des fluctuations des prix des matières premières et sur la façon de les limiter grâce à la régulation. Enseignant à la School of Oriental and African Studies londonienne, Machiko Nissanke a bien essayé d'attirer l'attention sur le fait que «ces marchés ne remplissent pas efficacement leur rôle de gestion des risques, quand les décisions [de certains intervenants financiers] ne sont pas guidées par [l'analyse] des seuls facteurs influençant l'offre et la demande». Elle a rappelé que «le poids de l'argent prévaut», les cours mondiaux pouvant «être influencés par la taille des ordres passés par les grands traders». Et celle-ci d'évoquer l'élimination des exceptions réglementaires dont bénéficient les banques d'affaires, sur laquelle planche la CFTC, l'autorité sur-

veillant ces marchés aux Etats-Unis. Ou l'imposition de dépôts en fonds propres pour couvrir en partie les transactions à terme.

Front antiréglementaire

Les représentants de la finance font mine de n'y voir qu'une remise en cause de tout le système de marché. Présent, le porte-parole de Vitol, la plus grande société de négoce pétrolier, exprime son point de vue sur ces questions en faisant le portrait de son activité en termes très généraux. Avant de conclure que les Etats «devraient être prudents avant d'imposer des limites arbitraires» aux marchés. Thomas Leaver, pourtant patron du Dubai Mercantile Exchange, la bourse du pétrole du Golfe, s'oppose à ce que les échanges de gré à gré – transactions peu transparentes, également utilisées par les spéculateurs

– soient transférés d'office sur des bourses réglementées.

Réfutant les arguments du professeur Nissanke, selon qui la multitude d'intervenants financiers écumant ces marchés pourrait en gêner le rôle de découverte des prix, Martin Abbott, le responsable du London Metal Exchange (LME), rétorque que sur la bourse londonienne, les transactions débouchent sur une livraison du métal. «Quand vous en achetez, vous devez être prêt à en recevoir une cargaison et il n'y a pas de manière plus efficace [que cette contrainte] pour réguler un marché», avance-t-il. Reste que ce ne sont en rien les transactions sur le LME qui sont visées par les autorités. Mais bien les activités des institutions financières sur le marché du pétrole ou du gaz, via les produits dérivés. Autant de points précis que ces spécialistes se gardent d'aborder.

Le commerce de produits de base et la Chine

Une autre rencontre destinée aux spécialistes du négoce était organisée hier à Genève, sous l'égide de l'Université, de la HEG et de la GTSA, l'association du secteur. Intitulé «Trading Forum 2010», elle était centrée sur le rôle prédominant de la Chine sur ces marchés.

Le professeur Gilbert Etienne, de l'Ecole des Hautes Etudes en relations internationales, y a écarté le scénario catastrophe de l'éclatement d'une bulle en Chine, suivie d'une décélération drastique de son économie. Et de sa boulimie de matières premières. **LT**